

République du Mali
Un Peuple- Un But- Une Foi

COMMISSARIAT A LA SECURITE
ALIMENTAIRE

PROJET D'ASSISTANCE AU
SYSTEME D'INFORMATION DU
MARCHE AGRICOLE (MSU/PASIDMA)

**PROPOSITION DE METHODOLOGIE POUR L'ELABORATION DES
PLANS DE SECURITE ALIMENTAIRE DE TROIS CERCLES TEST**

PASIDMA-MSU /OCTOBRE 2004

1. Prise de contact avec le PASIDMA.

Après la décision du comité technique de sélection du (ou des) consultant(s) retenu ainsi que des cercles tests où ils doivent évoluer, le PASIDMA organisera une rencontre avec pour objectifs :

- la compréhension commune par le (ou les) consultants de la démarche méthodologique ;
- une harmonisation de la démarche ;
- une meilleure organisation pédagogique et technique des ateliers de validation et d'adoption
- une meilleure harmonisation de la présentation des résultats et des plans respectifs.

Le PASIDMA mettra à la disposition du (ou des) consultant(s) une copie des TDR et autres documents disponibles à son niveau.

2. Introduction des consultants auprès des autorités régionales et locales

Cette introduction se fera par les Directeurs Régionaux de la Planification, de la statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

3. Processus d'élaboration et de participation

Les Plans Quinquennaux de Sécurité Alimentaire (PQSA) prendront en compte les plans déjà existants dans les cercles, les plans sectoriels.

Les Plans seront faits en étroite collaboration avec les structures de consultation, de concertation et d'approbation, tant au niveau régional (Comité Régional d'Orientation (CRO) et autre Comité Régional Restreint (CRR) déjà créés au niveau de toutes les régions) qu'au niveau local (CLO). Cette collaboration servira de cadre pour la formation sur le tas des cadres régionaux et locaux. Pour le lancement des opérations, les consultants seront introduits auprès des autorités régionales et locales par les Directeurs Régionaux de la Planification, de la statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

Les consultants, après les travaux de terrain devront rendre compte des résultats de leurs travaux et de leurs perspectives aux responsables des structures locales et régionales avant de revenir à Bamako. A cet effet, ils présenteront une esquisse de la structuration du plan projeté. Ils rédigeront alors un premier draft qui sera discuter lors des séminaires locaux de validation. Après ces séminaires, les consultants finaliseront les documents.

Le processus d'élaboration durera 90 jours (Trois mois) et comportera les étapes suivantes :

1. Préparation technique, matérielle et méthodologique de l'étude (réunions d'information et de sensibilisation sur la stratégie nationale de la sécurité alimentaire) (9 jours)
2. Collecte et analyse documentaire (7 jours)

3. Recherche et investigation terrain pour actualiser et compléter les données et informations documentaires et bibliographiques par enquête techniques et socio-économiques au niveau du cercle (10 jours)
4. élaboration d'un document provisoire du PQSA suivant un processus de dialogue et de concertation intense et élargie surtout autour de la sécurité alimentaire durable du cercle (organisation d'ateliers de planification) (30 jours : 10 jours/cercle).
5. Soumission du document provisoire à l'analyse du PASIDMA et des autorités du cercle (10 jours)
6. Organisation d'ateliers de validation au niveau des cercles (15 jours : 5 jours/cercle)
7. Rédaction du rapport final (9 jours :3 jours/cercle)
8. Adoption du PQSA par le conseil de cercle.

La démarche méthodologique sera participative. Elle se fera à travers :

- Les contacts et l'implication de tous les acteurs du développement du cercle : conseil de cercle, administration, la société civile (partis politiques, ONG, organisations communautaires à la base...)
- Les consultations, dialogues et débats spécifiques et des enquêtes diverses suite à des questionnaires et outils confectionnés à partir des résultats de l'analyse de la documentation
- La prise en compte de la dimension genre et de l'équité
- La mise en confiance des interlocuteurs, l'écoute de tous, bref, une animation dynamique afin de permettre une expression libre, volontaire et vraie des opinions de tous
- Le recours aux personnes ressources et à des professionnels divers pour plus d'efficacité.

Le Plan Quinquennal de Sécurité Alimentaire (PQSA) devra se composer des chapitres suivants :

I . LE DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DE DEPART.

Analyse des tendances passées et de la situation présente sur les plans alimentaire, économiques, socio - humains, culturel, politique, organisationnel, etc. en terme de potentialités et de contraintes à la mise en valeur de ces potentialités. Ceci permet d'établir un diagnostic dynamique de la situation de la sécurité alimentaire locale.

II . LA DEFINITION DES PERSPECTIVES DE SECURITE ALIMENTAIRE A LONG TERME ET DE LA STRATEGIE DE SECURITE.

Il s'agira de vérifier si dans les plans élaborés, les perspectives de sécurité qui sont dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire ainsi que les documents de base existants en la matière ont été rappelés et pris en compte.

III . LA DEFINITION DES OBJECTIFS DU PLAN.

Il s'agira de dégager des objectifs précis et quantifiés et étudier la cohérence de ces objectifs par rapport aux buts définis dans la stratégie nationale. Dans cette définition, il faudrait prendre en compte les objectifs définis dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

IV . LA DEFINITION DES MOYENS.

Il est indéniable que la réussite de toute action de développement dépend pour une large part de la définition des moyens. Il s'agira ici de voir comment les moyens (financiers, matériels, humain, organisationnels, etc.) sont définis selon les sources pour réaliser les projets et programmes (tableaux prévisionnels de financement des actions/projets).

V . LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.

Les mesures d'accompagnement (générales et spécifiques) doivent être définies avec précision pour assurer une véritable sécurité alimentaire en relation avec d'autres secteurs ayant une incidence ou une inter action avec la sécurité alimentaire (Santé, Eau potable, assainissement, activités génératrice de revenus et autres...).

VI . LA DEFINITION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION.

Le suivi évaluation est une partie très importante d'un plan. Il permet de définir, dès la conception du plan, le système qui permet de suivre et d'évaluer le plan en définissant les moyens indispensables pour ce faire.

LE BUDGET